BUDGET PRIMITIF POUR 2020

1ère COMMISSION « EDUCATION, SPORTS ET CULTURE »

RAPPORTEUR 1ère COMMISSION : Mme ROBCIS
(PAGES 100 à 159)

RÉSUMÉ

Le président nous confirme la volonté du Département d'engager la phase d'élaboration des évolutions nécessaires du réseau des collèges ardennais, confiant cette tâche à la Commission « Education, Sports et Culture » qui sera conduite avec l'ensemble des acteurs ardennais dont l'Education Nationale

Le Président nous propose :

Au titre de la politique éducative :

- D'adopter les modalités d'intervention jointes en annexe du présent rapport.
- De donner délégation à la Commission Permanente pour répartir les crédits votés et approuver, le cas échéant, les conventions à intervenir.

Le schéma directeur des collèges numériques sera voté en 2020. Au titre des investissements, sont prévus la remise aux normes du câblage informatique pour 14 collèges, le raccordement à la fibre optique pour 6 collèges, l'installation de réseaux wifi et filaire dans 17 établissements, le renouvellement du parc informatique des collèges, le déploiement de classes mobiles, l'installation de téléphones IP et le renouvellement de l'abonnement pour l'Espace Numérique de Travail.

Au titre de la politique culturelle :

- D'élaborer un schéma culturel,
- D'adopter les modalités d'intervention relatives aux différents dispositifs culturels jointes en annexe.
- De donner délégation à la Commission Permanente pour répartir les crédits votés et approuver, le cas échéant, les conventions à intervenir.

Avec l'appui financier de l'Etat, **la Bibliothèque Départementale des Ardennes** poursuivra ses actions, notamment dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme. Elle procédera également comme chaque année au renouvellement de ses collections et renforcera l'ingénierie culturelle dans le développement de la lecture publique en direction des communes et intercommunalités.

Les Archives Départementales des Ardennes poursuivront en 2020 les actions de leur cœur de métier. Deux opérations exceptionnelles de numérisation jalonneront l'année : les manuscrits du fonds André Dhôtel et une partie des registres paroissiaux du Diocèse de Reims.

En 2020, **le Musée Guerre et Paix en Ardennes** poursuivra son action en complet accord avec les axes du plan stratégique 2018-2025. Il participera à l'attractivité du département en organisant des évènements d'ampleur, en lien avec les grands rendez-vous mémoriels de l'an prochain : 150e anniversaire de la guerre de 1870-1871 (reconnue commémoration nationale) et 80e anniversaire de la campagne de France et de l'exode des Ardennes. L'amélioration des services rendus aux usagers sera également poursuivie en direction, notamment, des scolaires, tous niveaux confondus.

Une modification des horaires est également proposée dès 2020, en limitant la haute saison aux mois de juillet et août.

En 2020, les archéologues de la **Cellule Départementale d'Archéologie (Budget Annexe)** conduiront de nouvelles opérations, type projets éoliens, extension de carrières, modernisation de l'habitat et d'installations économiques.

Au titre des actions « prévention, sport et loisirs » :

En lien avec les orientations nationales, la politique sportive et de loisirs doit s'inscrire dans les champs suivants :

- l'accès au sport pour tous,
- la prévention,
- la cohésion sociale,
- l'amélioration du bien-être et de la santé.

Dans ce contexte, le Président nous propose :

- concernant le soutien au sport de haut niveau de maintenir notre appui financier en direction des clubs de niveau national et évoluant au plus haut niveau régional ainsi que les sportifs de haut niveau,
- concernant l'implication de la Collectivité en faveur du sport pour tous, de maintenir les dispositifs existants.

Les principales évolutions à retenir sont :

- pour le sport de haut niveau, la révision de la grille par niveau de compétition et notamment l'égalité de traitement hommes-femmes,
- pour le sport pour tous, la révision et la simplification des critères de calcul pour l'aide au fonctionnement des clubs et des comités.

La Collectivité reste fortement engagée pour :

- l'organisation de manifestations d'envergure et/ou à vocation sociale,
- être retenu en tant que Centre de préparation aux Jeux Olympiques 2024,
- l'animation et l'entretien des bases de loisirs départementales.

Le Président nous propose :

- D'approuver le règlement intérieur
- D'adopter, la grille de subvention par niveau de compétition, la convention avec le Comité Cycliste du Circuit des Ardennes et la tarification sur les deux bases de loisirs départementales,
- De donner délégation à la Commission Permanente pour répartir les crédits votés et approuver, le cas échéant, les conventions à intervenir.

Au titre des équipements sportifs et socio-éducatifs

Le Président nous propose d'inscrire un crédit de paiement de 600 000 € en investissement, afin d'honorer nos engagements pour la réalisation des centres aquatiques de Sedan, Rethel et Vouziers.

Le Président nous demande de bien vouloir en délibérer.

Avis de la 1ère Commission : 2 abstentions – 1 non-participation au vote – 6 pour

Avis de la 4ème Commission :